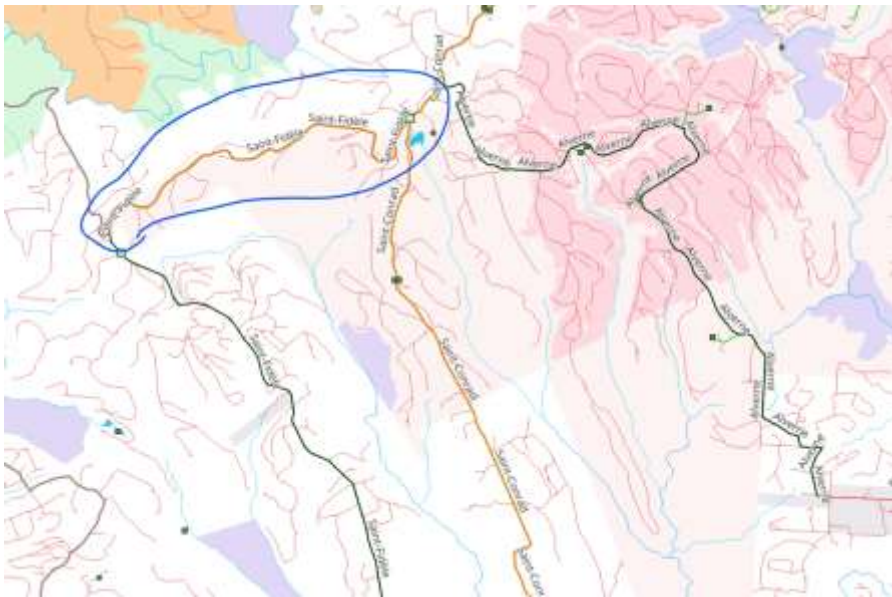


Table GIRT commune - Gaspésie
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations – Réseau prioritaire multiusage – 10 mars 2026

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
MRNF (UG-111)	
2. PRÉOCCUPATION	
Générale :	
Spécifique : X	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
Remise en question du statut de priorité d'un segment.	
« Pourquoi ce tronçon est primaire? Il devrait être secondaire »	
	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
Au sud de la zec Casault	
Carte jointe : Oui ☒ Non ☐	
4. ENJEU	
Améliorer la cohérence entre le réseau prioritaire et l'utilisation réelle des chemins.	

5. OBJECTIF
Donner un niveau de priorité adéquat aux chemins du réseau prioritaire.
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:
Le tronçon en question est catégorisé primaire car il permet de connecter le réseau prioritaire multiusage de la Gaspésie avec le réseau prioritaire du Bas-Saint-Laurent.
7. SOLUTIONS POTENTIELLES
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :
Conserver le tronçon visé par le commentaire afin de maintenir l'une des 3 connexions entre les axes primaires et le réseau prioritaire du BSL.
8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE
Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :
9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION
Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.
10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES